

■ **Marco Cola**, à Lausanne, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 02.09.1998, p. 6070). Par décision du 8 mai 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 6799 du 16.07.2003
(01096088 / CH-550.0.065.707-9)